

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **33.850.324 DT** et un résultat de la période de **1.039.663 DT**.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 30 Septembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Septembre 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2020, 21,36% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,36% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 26.608.979,626 DT au 30 Septembre 2020, et représente une quote-part de 78,61% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,39% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par Sicav Amen et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations s'élève, au 30 Septembre 2020, à 4.428.995,399 DT, représentant ainsi une quote-part de 13,08% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 3,08 % au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 3 novembre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019	
<u>ACTIF</u>					
<u>AC1</u>	<u>Portefeuille Titres</u>	<u>4.1</u>	<u>26 008 861,409</u>	<u>48 348 188,406</u>	<u>36 295 527,204</u>
a-	Actions et valeurs assimilées		99,863	2 634 656,004	1 802 380,664
b-	Obligations et valeurs assimilées		26 008 761,546	45 713 532,402	34 493 146,540
<u>AC2</u>	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>7 831 833,457</u>	<u>5 410 430,019</u>	<u>9 271 640,929</u>
a-	Placements monétaires	<u>4.2</u>	600 118,217	0,000	0,000
b-	Disponibilités	<u>4.3</u>	7 231 715,240	5 410 430,019	9 271 640,929
<u>AC4</u>	<u>Autres actifs</u>	<u>4.4</u>	<u>9 629,393</u>	<u>26 195,026</u>	<u>18 686,695</u>
TOTAL ACTIF			33 850 324,259	53 784 813,451	45 585 854,828
<u>PASSIF</u>					
<u>PA1</u>	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	<u>4.5</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>4.6</u>	<u>296 621,891</u>	<u>184 548,140</u>	<u>92 250,983</u>
a-	Opérateurs créditeurs		296 621,891	184 548,140	92 250,983
<u>PA3</u>	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>4.7</u>	<u>88 958,846</u>	<u>70 299,977</u>	<u>85 175,801</u>
a-	Autres créditeurs divers		88 958,846	70 299,977	85 175,801
TOTAL PASSIF			385 580,737	254 848,117	177 426,784
<u>ACTIF NET</u>					
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	<u>4.8</u>	<u>31 034 543,243</u>	<u>49 417 204,205</u>	<u>43 364 662,770</u>
<u>CP2</u>	<u>Sommes capitalisables</u>	<u>4.9</u>	<u>2 430 200,279</u>	<u>4 112 761,129</u>	<u>2 043 765,274</u>
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs		1 393 139,371	2 221 804,568	0,000
b-	Sommes capitalisables de l'exercice en cours		1 037 060,908	1 890 956,561	2 043 765,274
ACTIF NET			33 464 743,522	53 529 965,334	45 408 428,044
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			33 850 324,259	53 784 813,451	45 585 854,828

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
PR 1						
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.10</u>	<u>347 790,223</u>	<u>1 388 507,252</u>	<u>625 101,621</u>	<u>2 216 035,792</u>	<u>2 788 117,803</u>
PR 2						
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.11</u>	<u>60 658,038</u>	<u>101 123,347</u>	<u>1 440,000</u>	<u>55 118,683</u>	<u>72 690,919</u>
Total des revenus des placements		<u>408 448,261</u>	<u>1 489 630,599</u>	<u>626 541,621</u>	<u>2 271 154,475</u>	<u>2 860 808,722</u>
CH 3						
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.12</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
CH 1						
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.13</u>	<u>-74 423,316</u>	<u>-262 316,037</u>	<u>-112 669,326</u>	<u>-349 780,324</u>	<u>-451 101,533</u>
Revenu net des placements		<u>334 024,945</u>	<u>1 227 314,562</u>	<u>513 872,295</u>	<u>1 921 374,151</u>	<u>2 409 707,189</u>
CH 2						
<u>Autres charges</u>	<u>4.14</u>	<u>-13 781,283</u>	<u>-45 174,617</u>	<u>-20 458,751</u>	<u>-63 217,804</u>	<u>-80 923,035</u>
Résultat d'exploitation		<u>320 243,662</u>	<u>1 182 139,945</u>	<u>493 413,544</u>	<u>1 858 156,347</u>	<u>2 328 784,154</u>
PR 4						
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		<u>-35 317,998</u>	<u>-145 079,037</u>	<u>120 640,282</u>	<u>32 800,214</u>	<u>-285 018,880</u>
Sommes capitalisables de la période		<u>284 925,664</u>	<u>1 037 060,908</u>	<u>614 053,826</u>	<u>1 890 956,561</u>	<u>2 043 765,274</u>
PR 4						
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		<u>35 317,998</u>	<u>145 079,037</u>	<u>-120 640,282</u>	<u>-32 800,214</u>	<u>285 018,880</u>
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		<u>733,587</u>	<u>-8 447,583</u>	<u>63 046,397</u>	<u>-11 200,204</u>	<u>-20 444,796</u>
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		<u>1 391,956</u>	<u>-134 029,587</u>	<u>-8 379,533</u>	<u>-141 747,623</u>	<u>-119 081,389</u>
<u>Frais de négociation de titres</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-20,034</u>	<u>-22,039</u>	<u>-71,942</u>
Résultat net de la période		<u>322 369,205</u>	<u>1 039 662,775</u>	<u>548 060,374</u>	<u>1 705 186,481</u>	<u>2 189 186,027</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
AN1	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation				
	<u>322 369,205</u>	<u>1 039 662,775</u>	<u>548 060,374</u>	<u>1 705 186,481</u>	<u>2 189 186,027</u>
a-	Résultat d'exploitation <u>320 243,662</u>	<u>1 182 139,945</u>	<u>493 413,544</u>	<u>1 858 156,347</u>	<u>2 328 784,154</u>
b-	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres <u>733,587</u>	<u>- 8 447,583</u>	<u>63 046,397</u>	<u>- 11 200,204</u>	<u>- 20 444,796</u>
c-	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres <u>1 391,956</u>	<u>- 134 029,587</u>	<u>- 8 379,533</u>	<u>- 141 747,623</u>	<u>- 119 081,389</u>
d-	Frais de négociation de titres <u>-</u>	<u>-</u>	<u>-20,034</u>	<u>- 22,039</u>	<u>- 71,942</u>
AN2	Distributions de dividendes				
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
AN3	Transactions sur le capital				
	<u>- 1 286 541,668</u>	<u>- 12 983 347,297</u>	<u>311 237,190</u>	<u>- 5 949 415,873</u>	<u>- 14 554 952,709</u>
a-	Souscriptions				
	<u>10 219 690,119</u>	<u>21 486 865,594</u>	<u>3 231 500,862</u>	<u>14 396 387,071</u>	<u>52 306 109,819</u>
	Capital <u>8 847 301,986</u>	<u>20 427 080,945</u>	<u>2 912 476,037</u>	<u>13 122 334,284</u>	<u>48 595 112,771</u>
	Régularisation des sommes non capitalisables <u>664 071,303</u>	<u>- 286 373,952</u>	<u>- 250 809,149</u>	<u>113 539,097</u>	<u>- 525 886,970</u>
	Régularisation des sommes capitalisables <u>708 316,830</u>	<u>1 346 158,601</u>	<u>569 833,974</u>	<u>1 160 513,690</u>	<u>4 236 884,018</u>
b-	Rachats				
	<u>- 11 506 231,787</u>	<u>- 34 470 212,891</u>	<u>- 2 920 263,672</u>	<u>- 20 345 802,944</u>	<u>- 66 861 062,528</u>
	Capital <u>- 9 961 206,829</u>	<u>- 32 268 905,159</u>	<u>- 2 630 866,843</u>	<u>- 18 551 747,021</u>	<u>- 62 191 980,334</u>
	Régularisation des sommes non capitalisables <u>- 747 651,971</u>	<u>- 59 444,191</u>	<u>146 744,131</u>	<u>- 414 710,114</u>	<u>460 950,327</u>
	Régularisation des sommes capitalisables <u>- 797 372,987</u>	<u>- 2 141 863,541</u>	<u>- 436 140,960</u>	<u>- 1 379 345,809</u>	<u>- 5 130 032,521</u>
	Variation de l'actif net <u>- 964 172,463</u>	<u>-11 943 684,522</u>	<u>859 297,564</u>	<u>-4 244 229,392</u>	<u>- 12 365 766,682</u>
AN4	Actif net				
a-	En début de période <u>34 428 915,985</u>	<u>45 408 428,044</u>	<u>52 670 667,770</u>	<u>57 774 194,726</u>	<u>57 774 194,726</u>
b-	En fin de période <u>33 464 743,522</u>	<u>33 464 743,522</u>	<u>53 529 965,334</u>	<u>53 529 965,334</u>	<u>45 408 428,044</u>
AN5	Nombre d'actions				
a-	En début de période <u>751 472</u>	<u>1 008 341</u>	<u>1 193 999</u>	<u>1 337 094</u>	<u>1 337 094</u>
b-	En fin de période <u>723 562</u>	<u>723 562</u>	<u>1 201 055</u>	<u>1 201 055</u>	<u>1 008 341</u>
	Valeur liquidative <u>46,250</u>	<u>46,250</u>	<u>44,569</u>	<u>44,569</u>	<u>45,032</u>
AN6	Taux de rendement annualisé				
	<u>3,77%</u>	<u>3,60%</u>	<u>4,11%</u>	<u>4,21%</u>	<u>4,22%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2020

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêt à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêt, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées	1	99,863
Obligations et valeurs assimilées	2	26 008 761,546
Total		26 008 861,409

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/09/2020	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	1	98,910	99,863	0,00%
TOTAL		98,910	99,863	0,00%

(2) Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	19 074 268,029
Obligations (b)	6 934 493,517
Total	26 008 761,546

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2020	En % de l'actif net
BTA15102020	5 000	5 000 000,000	5 211 584,699	15,57%
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 491 573,698	4,46%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	2 915 608,908	8,71%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 480 323,288	4,42%
BTA052022	5 000	4 997 000,000	5 109 643,836	15,27%
BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 911 422,400	5,71%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	954 111,200	2,85%
TOTAL		18 613 700,000	19 074 268,029	57,00%

(b) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2020	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	10 000	400 000,000	420 384,000	1,26%
ABSUB2016-11	5 000	200 000,000	210 192,000	0,63%
AB 2009 CA	18 000	479 960,247	480 017,847	1,43%
AB 2009 CB	13 000	346 647,706	346 710,106	1,04%
AB 2010	2 000	66 664,001	67 035,201	0,20%
AMEN BANK 2010 SUB1	80 000	2 666 400,000	2 681 248,000	8,01%
AB 2012B	9 000	180 000,000	180 475,200	0,54%
AB 2012B	2 141	42 820,000	42 933,045	0,13%
ATB 2009 TB1	5 000	200 000,000	203 348,000	0,61%
ATB 2009 TB1	10 000	400 000,000	406 696,000	1,22%
ATL SUB2017	10 000	1 000 000,000	1 060 608,000	3,17%
ATTIJARI LEASING 2018	3 000	180 000,000	184 113,600	0,55%
HL 2015/B	10 000	600 000,000	632 304,000	1,89%
SERVICOM16 (i)	500	50 000,000	50 000,000	0,15%
TOTAL		6 812 491,954	6 966 064,999	20,82%

<i>Décote sur Obligations Servicom2016</i>	- 31 571,482	
TOTAL NET	6 934 493,517	20,72%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 25 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 30 Septembre 2020 à 6 570DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

4.2- Placements monétaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2020 à 600 118,217 DT contre un solde nul au 31/12/2019

Désignation	Date de souscription	Banque	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
pl061020	30/09/2020	BH BANK	600 000,000	06/10/2020	118,217	600 000,000	600 118,217	7,1%	1,79%
TOTAL			600 000,000		118,217	600 000,000	600 118,217		1,79%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2020 à 7 231 715,240 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	7 231 715,240	21,61%
TOTAL	7 231 715,240	21,61%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30-09-2020, 9 629,393DT contre 18 686,695 DT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	Au 31/12/2019
Intérêt courus /compte rémunéré	9 629,393	8 316,726	15 619,160
RS sur obligations	0,000	17 878,300	3 067,535
Total	9 629,393	26 195,026	18 686,695

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 30/09/2020.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Gestionnaire	29 616,832	8 283,024	14 303,124
Dépositaire	267 005,059	176 265,116	77 947,859
Total	296 621,891	184 548,140	92 250,983

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
ETAT	920,828	920,828	920,828
Retenue à la Source	60 945,682	47 368,782	59 026,962
Jetons de Présence	12 000,000	16 200,000	21 000,000
TCL	271,576	1 431,646	857,722
CMF	14 820,760	4 378,721	3 370,289
Total	88 958,846	70 299,977	85 175,801

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 30/09/2020 s'élève à -11.943.684,522 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part du capital	-12.330.119,527
Variation de la part du revenu	386 435,005

La variation de la part du capital se détaille comme suit :

Capital au 31-12-2019		43 364 662,770
Variation de la part du capital		- 12 330 119,527
Souscriptions	20 427 080,945	
Rachats	- 32 268 905,159	
Frais de négociation de titres	-	
VDE/emp.société	- 28 236,044	
VDE/titres.Etat	1 594,722	
VDE / titres OPCVM	0,953	
+/-V réalisée emp.société	-	
+/- V réal/titres Etat	-	
+/- V réal/ titres OPCVM	- 134 029,587	
+/- V report/oblig.société	26 105,000	
+/- V report/titres.Etat	- 6 300,000	
+/- V report/titres OPCVM	- 1 612,214	
Regu. Des sommes non cap.(souscription)	- 286 373,952	
Regu. Des sommes non cap.(rachat)	- 59 444,191	
Capital au 30-09-2020		31 034 543,243

La variation de la part du revenu se détaille comme suit :

Désignation	du 01/01/2020 au 30/09/2020	du 01/01/2019 au 30/09/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable	-650 625,903	-251 632,333	- 608 129,623
Résultat d'exploitation	1 182 139,945	1 858 156,347	2 328 784,154
Régularisation du résultat d'exploitation	-145 079,037	32 800,214	- 285 018,880
Total	386 435,005	1 639 324,228	1 435 635,651

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2019	361
Nombre d'actionnaires entrants	13
Nombre d'actionnaires sortants	-41
Nombre d'actionnaires au 30-09-2020	333

4.9- Sommes capitalisables:

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	Au 31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	1 393 139,371	2 221 804,568	0,000
Résultat d'exploitation	1 182 139,945	1 858 156,347	2 328 784,154
Régularisation du résultat d'exploitation	-145 079,037	32 800,214	- 285 018,880
Total	2 430 200,279	4 112 761,129	2 043 765,274

4.10- Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Dividendes	0,000	0,000	0,000	273 024,254	273 024,254
Revenus des obligations	233 171,873	1 006 915,863	252 303,714	817 892,977	1 039 170,164
Revenus des BTA	114 618,350	381 591,389	372 797,907	1 125 118,561	1 475 923,385
TOTAL	347 790,223	1 388 507,252	625 101,621	2 216 035,792	2 788 117,803

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des Certificats de dépôt	46 818,010	59 211,083	0,000	44 978,683	44 978,683
Revenus des Pensions Livrées	118,217	118,217	0,000	0,000	0,000
Revenus de Comptes Rémunérés	13 721,811	41 794,047	1 440,000	10 140,000	27 712,236
TOTAL	60 658,038	101 123,247	1 440,000	55 118,683	72 690,919

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 30/09/2020.

4.13- Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen
Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	17 399,901	71 184,660	26 840,116	82 592,299	106 161,641
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	22 312,500	7 437,500	22 312,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	49 585,915	168 818,877	78 391,710	244 875,525	315 189,892
Total	74 423,316	262 316,037	112 669,326	349 780,324	451 101,533

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Redevance du CMF	8 613,811	28 966,347	13 426,462	41 166,174	52 973,445
Sces bancaires et assimilés	129,604	416,631	68,804	657,531	706,671
TCL	1 037,868	3 791,639	1 863,485	5 194,099	6 242,919
Jetons de présence	4 000,000	12 000,000	5 100,000	16 200,000	21 000,000
Total	13 781,283	45 174,617	20 458,751	63 217,804	80 923,035